

## Sommaire de nos recommandations

À l'heure où les décideurs du réseau de la santé et des services sociaux cherchent des solutions pour améliorer les conditions de vie des aîné-e-s, notre mémoire souhaite mettre l'accent sur la nécessité de développer et améliorer le partenariat avec les associations de locataires de HLM. Nous vous proposons une initiative **HLM amis des aîné-e-s** qui s'articulerait autour des deux recommandations principales :

Que le Secrétariat aux aîné-e-s reconnaisse **le rôle de première ligne des locataires** et soutienne financièrement une initiative de **locataire-pivot** sur le modèle des Éclaireurs afin de recruter, former et accompagner des locataires dans le repérage bienveillant et le référencement des plus vulnérables.

Que le Secrétariat aux aîné-e-s appuie la demande d'un budget de **35 millions \$ par année pour développer le soutien communautaire en logement social**.

**Pierre angulaire de notre vision**, cette initiative **HLM amis des aîné-e-s** sera plus forte si elle est appuyée par d'autres actions gouvernementales, notamment en habitation. Nous vous invitons donc à porter ces recommandations auprès de la ministre responsable de l'habitation et de la Société d'habitation du Québec.

- Que le Secrétariat aux aîné-e-s fasse, en collaboration avec les offices municipaux d'habitation et la Société d'habitation du Québec, un portrait des personnes âgées vivant en HLM et du rôle des HLM dans leurs trajectoires résidentielles.
- Que le Secrétariat aux aîné-e-s fasse des représentations auprès de la ministre responsable de l'habitation afin que **le logement social soit reconnu comme un maillon essentiel et nécessaire de son Plan Vieillir et Vivre Ensemble**. Ainsi, qu'il recommande le financement d'un programme québécois de HLM qui permette de construire de nouveaux logements intergénérationnels et adaptés dans toutes les régions du Québec. Que le Secrétariat aux aîné-e-s recommande la mise en place d'un **programme québécois de rénovations des HLM** qui accorde les budgets suffisants à l'entretien, la rénovation et la modernisation des HLM. Les budgets doivent permettre d'adapter les immeubles au vieillissement de la population.
- Que le Secrétariat aux aîné-e-s fasse des représentations auprès de la SHQ afin que cette dernière prenne les mesures nécessaires à **l'application de sa Directive sur la participation des locataires à la gestion des HLM**.
- Que le Secrétariat aux aîné-e-s recommande une meilleure **reconnaissance du rôle d'entraide des Associations de locataires**, notamment via une hausse du financement récurrent et par le financement de projets.
- Que le Secrétariat aux aîné-e-s recommande que les offices déploient **l'internet abordable**.